

L'École

Respectable Loge, l'Homme et la Société, Orient de Valenciennes, Région 10

Mots-clefs : Laïcité, République, Apprentissage, Valorisation, Numérique

Constat, contexte, problématique

Le système d'enseignement français est fondé sur des principes, certains inspirés de la Révolution de 1789, de lois votées entre 1881 et 1889 et sous les IV^e et V^e Républiques ainsi que de la Constitution du 4 octobre 1958 : "l'organisation de l'enseignement public obligatoire gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État". Etabli sur une culture jacobine, ce système était considéré comme garant de l'égalité républicaine. Or dans les années 80, avec la massification de l'éducation, sans réelle démocratisation, ce système s'est enrayé. L'École est venue accroître la fracture sociale et culturelle, alors qu'elle devrait être le principal acteur de sa réduction. Pour reprendre le sociologue Pierre Bourdieu « d'ascenseur républicain, il n'y en eut jamais, tout juste un escalier branlant et désormais, plus rien ».

La loi d'orientation de 1989 parlait de « l'élève au centre », aujourd'hui de nombreux responsables éducatifs évoquent la bienveillance, l'inclusion de toutes les singularités et la maîtrise par tous les élèves, à la fin du collège, d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les questions de l'exigence et du haut niveau des connaissances, qui devraient être transmises aux élèves sont de moins en moins évoquées. C'est le plus souvent l'alignement sur le plus petit dénominateur commun, le moins disant culturel, la victimisation sociale ou ethnique qui prévalent.

Parallèlement, avec les différentes crises sociale, économique et plus récemment sanitaire, l'image de l'école et le métier d'enseignant se sont dégradés. D'où que vienne la crise, elle repose sur la crise de définition de l'école ainsi que la crise de la transmission. En effet l'école si elle a un sens, est faite pour transmettre des connaissances des plus élémentaires aux plus complexes. Ce qui est sûr, c'est que l'École ne survivra pas au dénigrement des connaissances, à la destruction systématique des apprentissages élémentaires et fondamentaux. La crise de l'École se déroule inexorablement, mais, à l'inverse de la crise du capitalisme, elle n'est pas reconnue en tant que telle. Du moins ne s'occupe-t-on, à son propos, que des symptômes : « inégalité » ou « école à deux vitesses », « crise de l'autorité », etc.

- Des inégalités scolaires de plus en plus criantes selon les origines sociales

«On a construit des ghettos scolaires dans des ghettos sociaux clame Jean Paul Bringelle, Essayiste, depuis des décennies, et rien ne change malgré les opérations de rénovation urbaine».

Selon le classement Programme International de Suivi des Acquis 2019, si la France est classée juste au-dessus de la moyenne (entre 20 et 26 ième), il apparaît néanmoins des évolutions divergentes :

- 20 % des élèves de milieu favorisé ont de meilleurs résultats contre 2 % d'élèves en milieu défavorisé ;
- 5 fois plus nombreux sont les élèves défavorisés à ne pas atteindre le niveau minimal de la lecture ;
- plus de 51% des élèves ont peur de l'échec ; un esprit critique peu développé.

Il en est de même concernant les conditions des enseignants : «Les établissements les plus défavorisés, construits dans des zones défavorisées, accueillent des enseignants défavorisés — incapables de surcroît, avec 1600€ en débutant (et pour la plupart, justement, ils débutent là) de se loger près de l'établissement dans lequel ils sont nommés. Ajoutons pour être complet que nombre d'entre eux sont «TZR», à cheval sur deux, parfois trois collèges, obligés de naviguer dans leur voiture personnelle (vous savez, celle que leurs élèves vandalisent si volontiers) sur des distances considérables qu'il est hors de question de parcourir en transports en commun — chaque Francilien sait bien que les liaisons horizontales, en Île-de-France, sont médiocres: tout va vers Paris».

- L'accroissement de la fracture numérique

Sans qu'il soit un dogme, il est clair que le numérique a progressé plus vite en dehors de l'école qu'en son sein. Il faut donc rétablir cet équilibre. On enseigne à nos jeunes d'une manière classique, alors qu'ils baignent quotidiennement dans ces nouvelles technologies. L'École, au-delà de ses valeurs « fondamentales », prend souvent l'apparence d'un lieu « archaïque ».

Si nous sommes entrés dans l'ère numérique, il subsiste une grande disparité dans l'appréhension de ces nouveaux modes de communication dans les écoles primaires et dans une grande majorité des familles particulièrement défavorisées, alors que parallèlement 90% des collèges sont pourvus de l'Enseignement Numérique Territorial. A cela s'ajoute cette pandémie. Du jour au lendemain, il est demandé aux enseignants et aux familles de faire du «téléenseignement, télétravail» sans formation et surtout pour certaines familles sans matériel ni connexion !

- Le va et vient des réformes

Le système éducatif souffre des ridicules querelles de chapelle autour de l'éducation avec une kyrielle de réformes se succédant au fil des gouvernements et une fâcheuse manie de détricoter ce qui a été fait par le précédent. Les réformes BLANQUER actuellement en cours « pour une école de confiance » ne fait pas l'unanimité, suscitant défiance auprès du corps professoral et réservant une part belle à l'école privé au détriment de l'école publique. L'empilement des savoirs et des dispositifs amoindrit la motivation des élèves perdus dans les arcanes du système éducatif, et avantage les familles qui en possèdent les codes.

Pourquoi accumuler les réformes structurelles si les méthodes d'apprentissage restent obscures pour le plus grand nombre ?

Par ailleurs, les cursus des filières techniques sont souvent choisis à défaut alors qu'elles mériteraient une meilleure intégration dans le système éducatif.

- Une bureaucratie complexe et pyramidale sans réelle ouverture

La gestion nationale est devenue sans cesse plus complexe et, sur le terrain, les enseignants éprouvent de plus en plus de difficulté à exercer leurs missions. L'exemple du logiciel de gestion des personnels de l'éducation (Sirhen) abandonné récemment et dans lequel l'État a englouti rien de moins que 400 millions d'euros. Plus récemment, la gestion de la reprise de l'école est venue confortée cette lourdeur administrative avec la production d'un protocole de 60 pages de mesures vertueuses mais inapplicables au regard des réalités du terrain (locaux inadaptés ..).

- Des moyens financiers importants mal répartis selon les besoins

Près de 100 milliards soit 17 % du budget de l'Etat, 7 % du PIB, pourtant il suffit de visiter des écoles maternelles et primaires pour se rendre compte que l'argent n'est pas descendu dans les classes. Nous assistons à une iniquité selon les secteurs toujours au détriment des élèves. Là aussi la pandémie a mis l'accent sur le manque de matériel numérique au sein de l'école mais aussi dans les familles des quartiers populaires, perdues par ce nouveau mode éducatif voire dépourvues d'outils. Il existe encore de nombreuses écoles vétustes et mal équipées qu'il conviendrait de reconstruire en des normes plus adaptées et surtout à équiper en numérique.

Dans les REP +, alors que les moyens sont considérables, les résultats ne sont pas des plus performants au regard du taux d'échec qui perdurent, du taux de déscolarisation qui s'amplifient. La question de l'expérience professionnelle est ici prégnante. La mise en place récente de primes pour attirer les plus expérimentés va peut-être pallier ce problème.

- La valorisation du métier d'enseignant et sa formation en panne

L'enseignant qui fait l'objet de violence n'est pas toujours soutenu par sa hiérarchie qui n'assure pas son rôle de manager, trop peu occupée à faire du chiffre et à oublier que l'Ecole c'est d'abord être sur le terrain avec les élèves. A cela s'ajoute une valorisation salariale inexistante au moins en début de carrière (salaire net environ 1 400€ hors REP, à titre indicatif le SMIC est à 1219€). La rémunération est située 12 % en dessous de la moyenne européenne.

La question de la formation permanente des enseignants, au fil de leur carrière, est également posée : la gestion de l'enseignement durant le confinement est venue également montrer des disparités selon la maîtrise de l'outil numérique ou non, ce qui a généré une iniquité d'un enseignement à un autre. Avec une formation inadaptée et détachée de la « vraie vie », comme disent les adolescents, beaucoup d'enseignants tentent de suivre les programmes au pied de la lettre, restreignant eux-mêmes leur marge d'autonomie pédagogique. Les programmes s'alourdissent et les options se multiplient au détriment d'un socle commun, d'un patrimoine commun accessible à tous.

- La Laïcité, souvent mise à mal

Le rapport Obin, en 2004, en dit long sur l'irrespect de la laïcité par les élèves. Il convient de préciser que l'histoire et les enjeux de la laïcité à l'Ecole, n'étant plus enseignés dans les nouveaux cursus universitaires, les enseignants sont souvent démunis face aux positions relativistes dont certains élèves se font l'écho avec là aussi une hiérarchie qui fait semblant d'ignorer la montée de l'intégrisme politico-religieux au sein de l'école sans compter sur les dérives à l'université de plus en plus sous influence.

Refonder l'Ecole obligatoire et laïque, creuset de notre République, comme lieu d'instruction, d'émancipation, d'ouverture à l'esprit au monde à tous les élèves quels que soient leur origine sociale, devient une urgence.

Propositions concrètes, opérationnelles, disruptives

L'Ecole doit, de nouveau, être perçue comme une chance et un instrument de promotion pour chacun des élèves. Elle doit se présenter comme un cercle vertueux, reposant sur la confiance en soi et l'autorégulation, source du bonheur d'apprendre. Il s'agit de transmettre des connaissances qui, par principe, ne doivent pas être celées ni réservées à certains mais au contraire divulguées selon une progression réfléchie. C'est d'ailleurs ce qui fait de l'Ecole une institution de la République. Et lors de la transmission rien ne peut faire que

l'élève ne soit pas dépendant du maître lequel est là pour instruire l'élève et par là-même l'éduquer. Trois principes fondent cette école :

- Assurer la qualité et la cohérence des programmes pour former des citoyens et lutter contre les échecs scolaires

: L'école de la République doit être conçue comme le lieu où l'on apprend dès le primaire, à maîtriser les savoirs élémentaires (lire, écrire, compter), puis couvre tous les champs du savoir et du questionnement scientifique. Elle doit également assurer la transmission des valeurs universelles (liberté, égalité, fraternité) et donc de civisme.

- Affirmer l'universalité de l'enseignement : Aucun élève ne peut invoquer une conviction philosophique, religieuse ou politique pour contester le droit de traiter une question au programme ou pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République. L'École doit rappeler à tous ses acteurs (enseignants, personnels, élèves, parents) les principes de laïcité, valoriser l'universalisme et la fraternité contre le communautarisme, le séparatisme et le repli identitaire.

- Combattre la vulnérabilité de la jeunesse par le développement de l'esprit critique : L'École doit permettre de s'émanciper par l'éveil de sa conscience, à penser par soi-même, à devenir un citoyen, à partager les mêmes droits et les mêmes devoirs avec les autres. Elle doit permettre de construire un regard critique sur tous les modes de communication et d'information, notamment les réseaux sociaux et de déconstruire les thèses complotistes et les « fake news ».

Pour répondre à ces objectifs voici vingt propositions classées par thématiques :

Le temps des élèves, au cœur du système éducatif

1- Respecter le temps de l'enfant dans son apprentissage et inclure plus de sections d'Unités Localisées pour l'Intégration Scolaire dans les Ecoles ;

2- Revenir au temps de l'Ecole répartie sur 5 jours du lundi au vendredi ;

3- Faire du soutien scolaire une réelle prise en charge des élèves en difficulté durant le temps de la classe, dès les premiers signes de décrochage sur la base d'un cahier des charges clair avec des objectifs à évaluer ;

4- Intégrer le travail des associations dans la vie scolaire pour assurer le relais dans les écoles au-delà du temps scolaire en lien avec l'équipe pédagogique. La « solidarité éducative » doit pouvoir aussi s'exercer en dehors du cadre strict de l'école ;

5- Lutter contre la géographie de la réussite scolaire en assurant une offre scolaire équitable et de qualité et des équipements ad hoc quel que soit l'endroit où l'enfant habite. Cette proposition renvoie à la Dotation Globale de Fonctionnement qu'il serait nécessaire de réajuster pour éviter les différences entre les écoles des communes riches et celles des communes pauvres. Si la souplesse de la décentralisation n'est pas un frein l'Etat se doit de définir un socle commun de qualité de locaux, d'équipements. Il doit verser aux collectivités les sommes suffisantes et pouvoir sanctionner (mettre sous-tutelle par exemple) les collectivités (comme Marseille) lorsque que les conditions ne sont pas remplies. L'Education Nationale devrait disposer des moyens de contrôle nécessaire et pouvoir fermer les écoles qui ne remplissent pas les conditions d'hygiène et de sécurité ;

Le recrutement des enseignants

1- Mettre en œuvre un dispositif incitatif pour les candidats à la profession (contrats de pré recrutement les premières années de licence) ;

2- Mettre en place des formations en alternance pour accéder au métier d'enseignant (via l'apprentissage, l'intégration de cadres d'entreprise ou autres fonctions publiques selon prédispositions) ;

La politique salariale des enseignants

1- Développer une réelle politique salariale : la pratique actuelle repose sur un barème par points acquis pour l'essentiel à l'ancienneté et géré de manière paritaire avec les organisations professionnelles. Ces dernières années, quelques assouplissements ont été introduits avec, par exemple, la possibilité donnée à des établissements sensibles de recruter sur profil des enseignants, mais ces aménagements jouent uniquement à la marge ;

2- Proposer un traitement plus élevé en début de carrière et revoir la progression significative (pour une véritable incitation) sur la base d'objectifs à définir dans un entretien annuel réalisé par l'inspecteur (cf. proposition 20) ;

3- Verser des primes significatives (doublement de salaires pour les enseignants expérimentés volontaires

pour enseigner dans les zones réputées difficiles avoir obligation de résultats via un système d'indicateurs à évaluer tous les ans voire des primes spécifiques à des projets de circonscription ;

La formation et l'évaluation des enseignants

1- Repenser la formation des professeurs en rompant avec l'idéologie communicationnelle et adaptatrice. Pour mémoire à la fin du quinquennat SARKOZY, la formation spécialisée des enseignants a été supprimée, avec la réforme BIANQUER, elle a été réintroduite. Les enseignants doivent s'adapter par cycle gouvernemental aux programmes venus d'en haut, souvent lourds et peu ludiques et souvent théoriques. Par ailleurs entre les partisans de l'apprentissage des connaissances et ceux qui favorisent les compétences, l'approche pédagogique reste très académique ;

2- Rendre obligatoire la formation continue avec des formateurs de qualité, pris en compte dans la gestion de la carrière et intégrer le temps de formation. Les enseignants doivent être sans cesse formés aux nouvelles technologies afin de ne pas être en décalage avec les jeunes quand ils arrivent en fin de carrière. Il faut sortir des grilles et des évaluations du rectorat et des inspections une fois tous les 5 à 10 ans. L'évaluation à l'instar de la formation doit être continue ;

Une gouvernance plus efficace et un pilotage plus adapté

1- Mettre en place un véritable statut pour les directeurs d'école avec de réels moyens à l'instar des chefs d'établissement du secondaire et non pas le supprimer comme le préconise la réforme en cours ;

2- Former des cadres au management et à la communication à l'instar des autres fonctions publiques. Des proviseurs, principaux ou directeurs choisis, évalués et accompagnés, nommés pour une durée de mandat qui soient les véritables « chefs d'entreprise » de leur établissement ;

3- Revoir le rôle des inspecteurs de l'Education Nationale en supprimant leur rôle d'encadrement administratif et les concentrer sur l'évaluation des élèves et la formation continue des enseignants ;

4- Evaluer l'ensemble des dispositifs mis en place (REP) et programmes spécifiques pour mesurer leur efficacité ;

L'organisation de l'enseignement à l'Ecole et hors les murs

1- Conforter l'organisation de l'école en cycles d'apprentissage cohérents ;

2- Sortir d'un enseignement académique et renforcer l'expérimentation de chantiers pédagogiques à l'Ecole et hors les murs donnant l'envie d'apprendre en venant venir à l'Ecole des experts disposant de qualité pédagogique (biologistes, physiciens, chercheurs, chefs en cuisine) sur des sujets qui relèvent de l'environnement, ..., des sciences appliquées, de la nutrition) voire d'emmener les élèves sur leur lieu de travail ;

3- Renforcer la digitalisation à l'école et la formation ad hoc : La digitalisation doit permettre d'accroître la motivation et le côté ludique de l'enseignement en équipant les écoles d'écrans interactifs, établissant des liens de pertinence et de complémentarité avec des sites d'enseignement (type Kartable), créant une chaîne ou un groupe de chaînes télévisuelles d'enseignement, poursuivant certains cours en visio, en développant les plates- formes numériques dans les établissements (messagerie, cahier de textes, communication, etc.) qui existent déjà dans les écoles privées

4- Accompagner les familles : La COVID 19 a zoomé sur les difficultés rencontrées dans le processus de dématérialisation. L'entraide, le partage, l'échange ont permis de les accompagner. Quelques espaces existent déjà, mais il convient de les généraliser dans tous les territoires ruraux, urbains en tenant compte des besoins de habitants. A cela s'ajoutent les problèmes d'éducation des enfants dont les parents ne savent plus faire face. A ce stade, le développement d' école des parents est clairement posé ?

Annexe à la contribution sur l'Ecole

Quelques chiffres génériques (*source : INSEE et Ministère Education Nationale*)

Population : 66,99 Mi dont 12,4 Mi élèves répartis

- 6,7% en pré élémentaire et élémentaire,
- 5,7 % en secondaire,
- 0,3% situation handicap

Nombre d'enseignants 1^{er} et 2^{ème} degré public et privé : 871 000 ; 61 900 établissements tous confondus
Budget Education : 140 Md€ (6,7 % du PIB) dont 53 Md€ à l'enseignement

Dépense moyenne par élève 8 400€ (de 6 300€ pour un écolier à 11 510€ pour un étudiant) Taux de réussite

au brevet 86 %, au Bac 88,1 %

Les constats chiffrés durant la crise (*Source FCPE*)

L'approche, sur la question, diffère dans le premier et le second degré : une famille d'écoliers sur 2 dit rencontrer des difficultés contre 8 collégiens et lycéens sur 10 ;

Pour les maternelles et élémentaires, c'est le manque de matériel qui est problématique (à 22%), à la marge, il est suivi d'un manque de lien avec les enseignants (à 9%) et du manque d'informations (à 6%)

Pour les collégiens, c'est l'accès à l'ENT (à 28%) qui est problématique, suivi de l'apprentissage de nouvelles leçons (à 26%) et du manque de lien avec les enseignants (à 22%)

Pour les lycéens, c'est le manque de lien avec les enseignants qui est problématique (à 35%), suivi de l'accès à l'ENT (à 31%) et du manque d'informations (à 28%)

Pour tous les niveaux scolaires, les parents manquent de disponibilité. Plus du tiers des familles rencontrent des problèmes liés à la liaison internet et/ou aux outils informatiques.

Pour les collégiens, la deuxième difficulté des parents est la quantité de travail donné (à 44%), Pour les lycéens, la deuxième est la compréhension du travail donné (à 38%)

Pour les lycéens, 60% des parents accompagnent leur jeune moins d'une heure, alors que 1 sur 3 déclare avoir des difficultés pour comprendre le travail donné

Dans ce constat, nous ne parlons pas de jeunes décrocheurs estimés à 20 % en primaire, de difficultés intrafamiliales, d'apprentissage etc.